L'ABEILLE.

CONDITIONS :

Dix piastres par an—payables six mois d'avance.

Aucun abonnement ne sera arrêté, à moins que les arrérages ne soient payés, et à moins que celui qui voudra suspendre son abonnement, n'en ait fait connaître son intention, par écrit *au bureau* de L'ABEILLE, huit jours avant l'expiration du semestre courant.

Les avis se publient en anglais et en français, à raison d'une piastre par carré de chaque langue pour la première insertion, et 50 cents pour les insertions subséquentes. Le carré est de *quinze* lignes, ou moins.

Les avis dont le nombre d'insertions ne sera pas limité, seront publiés jusqu'à ce qu'on les arrête, aux frais de ceux qui les auront envoyés.

On prend des abonnemens à l'année, pour publier les avis, à des prix raisonnables.

Aucun abonnement pour la campagne ne sera reçu à moins qu'on n'indique quelqu'un en ville chargé de payer régulièrement. Les lettres adressées à l'Editeur doivent être affranchies ; dans le cas contraire, elles resteront à la poste.

POUR LA HAVANE.

Le beau brick **DELAWARE,** capitaine Wilson, est maintenant prêt à recevoir un chargement. Pour frêt ou passage, s'adresser à bord, en face de la rue Conti, ou à
6 fév J. W. ZACHARIE & Co.

POUR BOSTON.

Le navire A1, **MOREA,** capitaine Girdler, partira sous peu. S'adresser à
1er fév LINCOLN & GREEN.

A FRETER.

La goëlette neuve, fine voilière, **PHŒNIX,** capitaine Spicer. S'adresser au capitaine à bord, en face de la rue de la Douane, ou à THAYER, HURD & Co
1er fév rue des Magasins, no. 29

ON a besoin d'un bon navire pour porter 200 boucauts dans un port du nord. S'adresser à Wm. G. HEWES,
26 janvier rue du Camp, no. 9.

POUR CHARLESTON,

Le beau brick doublé et chevillé en cuivre, **MARY,** capitaine Porter, ayant les deux tiers de son chargement engagés, partira sous le plus bref délai. Pour frêt ou passage, s'adresser à bord, en face des magasins bleus, ou à J. W. ZACHARIE & Co.
21 janv rue Bienville, no. 80.

LIGNE DE PAQUEBOTS POUR BALTIMORE.

Les beaux bricks, doublés en cuivre, **ARIEL, AJAX** et **BOURNE,** feront à l'avenir ces voyages. Les armateurs espèrent mériter l'encouragement du public, tant par l'expérience des capitaines que par les bons emménagemens des navires.

☞Le brick ARIEL est maintenant prêt à recevoir un chargement. Pour frêt ou passage, s'adresser au capitaine Banks à bord, ou à
24 janv J. W. ZACHARIE & Co.

A FRETER.

La belle goël. **WHALE,** capit. Wolfe, s'adreser au capitaine à bord, au dessous du ferry, ou à
THAYER, HURD & CO.
20 jan rue des Magasins, no. 29.

ON demande à acheter, une goëlette de première classe, du port de 1000 à 1200 barils. S'adresser à
19 déc THEOD. NICOLET & CO.

A VENDRE.

La goëlette **SAINT-ANN,** du port du 73 tonneaux, construite dans le bayou Plaquemine, en bois de muriers et chêne vert, avec ses agrès et apparaux et en état de prendre de suite la mer. Si la dite goëlette n'est pas vendue à l'amiable d'ici au 10 février prochain, elle sera criée par J. F. Domingon le même jour, à la Bourse Hewlett.

La goëlette est mouillée vis-à-vis la rue St.-Louis, s'adresser à bord, ou à
27 janv.—5 L. P. FERRY.

VETEMENS A LA MODE.

WILLIAM C. NORRIS & CO., offrent à vendre les marchandises suivantes, toutes de leur manufacture, et convenables pour les commerçants et les consommateurs de la campagne, à un prix extrêmement bas soit au comptant soit pour de bons billets :—

Manteaux et houpelandes de Camblet et de Tartan; Manteaux et houpelandes de drap bleu et olive ; Surtouts et habits de cochers, couleurs mélangées ; bien étoffés; Surtouts et habits de cochers gris et olives; bien étoffés ; grands Carricks gris, et habits de cochers, en étoffe de Flessingue, bien étoffés ; capotes de couvertures, vertes, dans le goût du Missouri ; 20 malles gilets de dessous, assortis ; 20 malles pantalons communs ; beaux habits bleus et noirs, assortis, extra superfins ; habits habillés de goût, extra surperfins ; redingottes noires, olives, vert-invisible, bleues, et couleurs de mûres, extra fines; pantalons noirs, bleus, et autres couleurs ; pantalons olives, gris, et de Cassinet anglais mélangé ; vestes bleues, vertes et olives ; vestes de drap d'Orford, acier mélangé ; gilets de dessous de velours bleu et noir; gilets de dessous de soie couleur changeante, fond d'or; gilets de dessous de Valence de Londres, imprimée, nouveau goût ; gilets de dessous de Marseille de Londres, imprimée, nouveau goût ; gilets de dessous de Valence unie et à côtes ; gilets de dessous de mérinos ; gilets de dessous de Florence anglaise et de satin ; gilets de dessous de belle Valence de soie brune, à dessins, nouveau goût ; bretelles de soie anglaise, tricotées ; bretelles de fil d'archal, patentées ; do. de gomme élastique ; mouchoirs de poche de soie blanche de Canton ; demi-bas tricotés de laine, de coton et de soie ; cols de Chintz de couleurs différentes ; cols de satin et de Florentine; chemises de goût et à la mode; chemises de gingas à la mode.

Aussi : boutons de chemises d'or, garnis en diamants, &c ; chaines de sûreté &c. &c. Le public est respectueusement invité à venir visiter ces articles. 2 février.

OUVRAGES NOUVEAUX.—*Le Ministre de Wakefield,* nouvelle traduction précédée d'un Essai sur la vie et les écrits d'Olivier Goldsmith, ouvrage classique, à vendre par E. JOHNS & Co.
rue de Chartres, no. 113, et encoignure
8 fév Commune et du Camp.

BUREAU D'AGENCE UNIVERSELLE.

LES directeurs, qui ont ouvert leur établissement rue St.-Philippe, près la Levée, No. 23, se chargeront de procurer de l'emploi à toute personne, quels que soient leur profession et leur sexe ; de vendre les propriétés foncières, mobilières, et les esclaves, ou de les donner à loyer ; de présenter aux propriétaires, entrepreneurs et conducteurs de travaux, les ouvriers dont ils auront besoin; de faire les écritures et comptes des personnes qui s'adresseront à eux ; enfin, de faire procurer des fonds sur signatures connues &a. &a.

☞Leur bureau sera ouvert depuis 7 heures du matin jusqu'à 5 heures du soir.
BONNAIN,
31 janv-1m. GENTY.

---

554 sacs beau café de la Havane, en débarquement du brick Léon, a vendre par
3 fév ESTEVANELL & COURVAL.

LANGUES.—12 demi barils langues, 10 barils pêches sèches, à vendre par
3 fév YORKE, MACALESTER & Co.

AVIS—Si M. Charles Frederich Bourgeaud, boulanger, est en ville ou dans les environs, il est prié de passer au bureau des soussignés, qui ont quelque communication à lui faire.
Hy. PERRET & CHARBONNET.
1er. fév rue Toulouse, no. 57

LIGNE DES PAQUEBOTS.

☞ Dans la vue de faciliter les communications entre cette ville et New-York, une nouvelle ligne de Paquebots, composée des navires suivans, vient d'être établie. Les départs seront comme suit :

Navire **LOUISVILLE,** capitaine PRICE.

De la N.-Orléans.	*De New-York.*
20 novembre,	13 octobre,
5 février.	28 décembre,
20 avril,	13 mars,
5 juillet,	28 mai,
20 septembre,	13 août.

Navire **NASHVILLE,** capitaine RATHBONE.

De la N.-Orléans.	*De New-York.*
5 décembre,	28 octobre,
20 février,	13 janvier,
5 mai,	28 mars,
20 juillet,	13 juin,
5 octobte,	28 août,

Navire **NATCHEZ,** capitaine REED.

De la N.-Orléans.	*De New-York.*
20 décembre,	13 novembre,
5 mars,	28 janvier,
20 mai,	13 avril,
5 août,	28 juin,
20 octobre,	13 septembre.

Navire **CREOLE,** Capitaine PAGE.

De la N.-Orléans.	*De New-York.*
5 janvier,	28 novembre,
20 mars,	13 février,
5 juin,	28 avril,
20 août,	13 juillet,
5 novembre,	28 septembre.

Navire **HUNTSVILLE,** Capt. STODDARD.

De la N.-Orléans.	*De New-York.*
20 janvier,	13 décembre,
5 avril,	28 février,
20 juin,	13 mai,
5 septembre,	28 juillet,
20 novembre,	13 octobre.

Tous les navires ci-dessus sont neufs, de la première classe et du port de plus de 500 tonneaux. Ils tirent peu d'eau ayant été construits à N.-York, absolument pour ces voyages. Leurs chambres sont ornées avec la plus grande élégance. On y trouvera toujours des approvisionnemens de tout genre et de première qualité, et rien ne sera négligé pour la commodité et l'agrément des passagers.

Ces paquebots sont commandés par des capts. expérimentés dans ces voyages et qui feront tous leurs efforts pour satisfaire. Ils seront toujours remorqués par des bateaux-à-vapeur en montant et en descendant le fleuve, et la plus grande ponctualité sera observée dans les jours de départ. Pour fret ou passage, s'adresser à
FOSTER & HUTTON.

☞Ces paquebots ne prendront qu'autant de passagers qu'il y a de cabanes. 10 nov.

MENAGERIE.

Maintenant établie sur la place près de la Douane, convenablement disposée.

CETTE ménagerie consiste en un Lion et une Lionne, de toute grandeur ; un Tigre tacheté ; un Léopard de toute grandeur ; un couple de Panthères de l'Amérique septentrionale, prises dans le Kentucky en 1825; deux Autruches de toute grandeur, le mâle a 10 pieds de hauteur et pèse près de 300 livres ; un Chameau d'Arabie, importé dernièrement de la côte de Barbarie ; deux Panthères de l'Amérique méridionale, mâle et femelle, habitant dans la même cage ; deux Andagants du Bengal, mâle et femelle ; un Héron bleu, et un Héron à couronne ou *Gariarci crane,* tous deux d'Afrique ; un Ichneumon et un Cotamondis. Outre ces animaux, il y a toute une collection de singes de différentes familles, que les admirateurs de l'histoire naturelle ne verront pas sans intérêt; l'un de ces messieurs,

LE CAPITAINE BILL,

fera des tours amusants, sur un petit cheval ; il montera et descendra, s'assiéra et se tiendra debout, déploiera des drapeaux, &a.

L'exhibition aura lieu de 10 heures du matin à 5 de l'après-midi, et de 6 heures ½ du soir à 9.—Prix d'entrée 50 cents—enfans au-dessous de 10 ans, et domestiques, moitié prix. Il y aura une musique.

N. B. On n'a aucun danger à craindre, tous ces animaux étant enfermés dans des cages de fer. Les messieurs et les dames peuvent venir en toute sûreté, les propriétaires de la ménagerie, qui en font eux-mêmes l'exhibition, auront toutes les attentions pour les visiteurs.
6 fév

Beautés de la mécanique
NOMMEE
CHAMBRE D'INSDUSTRIE.

LE public est respectueusement informé que l'exhibition qui est établie, depuis quelques semaines, vis-à-vis la Bourse, rue de Chartres, est transportée rue de la Levée, No. 113, entre le marché aux légumes et la halle aux boucheries, où elle restera en opération encore pendant quelques jours, avant son départ pour le Mexique. Ce spécimen vraiment étonnant du génie de l'homme, consiste en trois manufactures complètes, savoir : une pour le coton, une autre pour le drap et pour la troisième pour faire des cardes pour le coton et la laine—le tout est mis en mouvement par la force de trois chiens. Le propriétaire désire que tout le monde puisse jouir de la vue de cette belle invention ; et dans ce but, il a réduit le prix d'entrée à la somme de CINQUANTE CENTS.

Les personnes de couleur libres seront admises les lundis et jeudis.

L'exhibition commence tous les jours à 8 heures du matin et dure jusqu'à 10 du soir.
27 janvier-2m

ART CURIEUX

De filer le verre en fusion et de Souffler toute espèce de Figures et d'Ornemens;
RUE DE CHARTRES, N°. 115.
Au dessus du magasin de bijouterie de Mr. Muh.
MR. FINN

ANNONCE respectueusement aux habitans de cette ville, qu'il donnera quelques séances publiques, sur l'art intéressant qu'il professe; il peut assurer aux personnes disposées à favoriser les beaux-arts, que ce spectacle est vraiment digne de leur attention. Le procédé qu'il emploie pour former instanément des figures ou des animaux, avec le verre fondu, est un travail extraordinaire qui excite l'étonnement et l'admiration de tous ceux qui en sont témoins. Aucune description ne peut donner une idée du plaisir qu'il procure.—Les diverses productions de l'artiste sont à vendre ; ce sont des objets d'art rares et curieux, parfaitement convenables pour cadeaux à un parent ou à une amie.

Prix d'entrée.—Cinquante cents, enfans moitié prix.

Les billets pour les entrées par abonnement $1 ne peuvent se transférer.

Le salon est ouvert de 10 heures du matin à 2 de l'après midi et de 3 à 9 du soir. 19 jan.-4m

---

VENTES PAR LE REGISTER.

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Régister des Testamens.*—Mardi, 13 Mars 1832, j'exposerai en vente à la bourse, à midi, pour le compte de la succession de feu Louis Ferrara, une mulâtresse nommée *Caroline,* âgée d'environ 18 ans.

Conditions ; à comptant et le reste à 6 mois de crédit, en un billet endossé à la satisfaction du curateur avec hypothèque jusqu'à parfait payment. Par ordre de la cour.
MARTIN BLACHE, Régister,

N. B. L'acte de vente sera passé par devant H. Pédesclaux not. pub. aux frais de l'acquéreur. 9 fév.

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Régister des Testamens.*—Samedi, 18 février, à 4 heures après-midi, j'exposerai en vente devant mon bureau, les Effets mobiliers délaissés par feu William Blunt.

Conditions : comptant. Par ordre de la Cour.
6 fév MARTIN BLACHE, régister.

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Régister des Testamens.*—Jeudi, 1er. mars 1832, j'exposerai en vente à la Bourse, à midi, pour le compte de la succession de feu Caleb D. Jordan, Allen, mulâtre âgé d'environ 25 ans. Conditions ; comptant.
Par ordre de la Cour.
31 janv MARTIN BLACHE, régister

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Register des Testamens.*—Jeudi, 1er. mars 1832, j'exposerai en vente à la Bourse, à midi, pour le compte de la succession de feu Joseph Mathews, les améliorations qui se trouvent sur une île appelée "l'île Cochrane," située à la passe du sud-ouest du Mississipi, et tous les droits que le défunt peut avoir à la dite île.
Par ordre de la cour.
31 janvier MARTIN BLACHE, régister

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Régister des Testamens.*—Mardi, 21 février 1832, à midi, j'exposerai en vente à la Bourse, pour le compte de la succession de feu Mme. Thérèze Daynaut, une *NEGRESSE* nommée Mary, et sa fille Henriette, d'environ 4 mois.

Conditions : 1 et 2 ans de crédit, en billets endossés &c. Par ordre de la cour.
21 janv MARTIN BLACHE, régister.

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Régister des Testamens.*—Mardi, 21 février 1832, à midi, j'exposerai en vente à la Bourse, les esclaves suivans, appartenant à la succession de feu A. Sylva, savoir : Philippe, nègre âgé d'environ 50 ans ; Marie, négresse âgée d'environ 25 ans. Conditions : 6 et 12 mois de crédit, en billets endossés à la satisfaction de l'Exécuteur Testamentaire, avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement. Par ordre de la Cour.
19 janvier MARTIN BLACHE, régister.

COUR DES PREUVES.—Attendu que S. D. Dixon, a présenté une pétition à la cour, à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession de feu Jonathan S. Smith, décédée *ab intestat* ; avis est par le présent donné à ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous 10 jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre la Cour,
8 fév MARTIN BLACHE, régister

COUR DES PREUVES.—Avis est par le présent donné aux créanciers de la succession de feu William Hendricks, d'avoir à déduir sous 10 jours les raisons pour lesquelles le tableau de répartition des fonds de la dite succession ne serait point homologué et la répartition faite conformément au dit tableau.
Par ordre de la cour.
8 fév. MARTIN BLACHE, Register.

COUR DES PREUVES.—Avis est donné aux créanciers de la succession de feu Edmond Landon ou à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles l'enrégistrement du cautionnement souscrit par la curatrice de la dite succession, conjointement avec John Hutchinson, sa caution, ne serait pas annulé.
Par ordre de la cour,
6 fév MARTIN BLACHE, register.

COUR DES PREUVES.—Attendu que Joseph Adams, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres de curatelle à la succession de feu Wm. O'Harn, décédé *ab intestat*—avis est donné par le présent à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la cour.
4 fév . MARTIN BLACHE, régister.

COUR DES PREUVES.—Avis est donné aux créanciers de la succession de feu Etienne Duranteau, et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous 10 jours, les raisons pour lesquelles le compte rendu par le curateur de ladite succession ne serait point homologué et le dit curateur déchargé de ses fonctions. Par ordre de la cour.
4 fév MARTIN BLACHE, *Régister.*

Excellent Vin de Bordeaux.

28 CAISSES de 12 bouteilles chaque de vieux Derville, reçues et à vendre par
SAM. P. MORGAN & CO.
Encoignure des rues Gravier et du Camp,
2 fév no. 43, au premier.

RIZ à vendre.—52 boucauts de RIZ, en débarquement de la goëlette May-Flower, de Charleston.
THAYER, HURD & Co.
1er fév rue des Magasins, no. 29

A VENDRE—Un superbe lot de CAFÉ fin vert, de la Havane.
ESTEVANELL & COURVAL,
1er. février Nouvelle Levée, no. 6

NOUVEAU BAZAR DE PARFUMS.
Rue Royale entre Ste. Anne et Dumaine.

L. CHOISNE a l'honneur d'informer le public et particulièrement les dames, qu'il vient de recevoir de France par le Bolivar, un très grand assortiment de parfumeries de 1re. qualité et du plus beau choix, dont voici quelques articles : crême d'amande amère de Demarson ; eau de fleur d'orangers triple ; eau de rose ; Régénérateur des cheveux ; huile Phiotrix de Guélaud, opiat liquide ; extrait d'eau de Cologne de Demarson ; savons superfin à toutes odeurs ; parfum à toilette ; huile superfines assorties ; rouge fin pour la ville et le théâtre; crême de Perse, de limaçon et de concombres très fraiche ; poudre de patates pure, pour rafraichir la peau. Plus, un assortiment de cartonnages pour étrennes, de fachet parfumeri: do de jolis gants pour dames; do bourse riches do jarretières; do bretelles en tout genres; do peignes en tout genre, d'écaille, de buffe et autres; do grands peignes nouvelle mode; do brosses à dents, manches d'ivoire &c. do brosses d'habit, à tête unies et à peintures.

L. Choisne est toujours le seul dépositaire du Paraguay Roux. spécifique contre les maux de dents.

N. B. Il prévient les marchands qu'ils trouveront constamment chez lui la crême de Perse de Limaçon, le régénérateur des cheveux, la poudre fine, les huiles et les pommades, de première qualité et à des prix très modérés.
30 déc

REÇU par le soussigné, à bord des navires Helvetia et Mary Howland, venant du Havre : saucissons de Lyon, 1re. qualité; vieux kirswasher, de la Forêt Noire; liqueurs fines, &c.; fusils à deux coups, fins et ordinaires; pistolets de duel ; soie à coudre, assortie pour le Mexique ; bas [patent-nauds] anglais do., ayant droit au draw-back. A. SENECAL.
19 janvier rue de Chartres, No. 147.

PIMENTO.—En débarquement du brick Robert & James, 30 sacs pimento de la Jamaïque, à vendre par
4 fév J. W. ZACHARIE & Co.

Soie à coudre, Bas de soie patentés, &c.

EN débarquement du navire Montesquieu, de Bordeaux, et ayant droit au *drawback* ;
10 caisses soie à coudre, fortes couleurs, assortie expressément pour les marchés mexicains;
6 caisses bas pour femmes, patentés,
1 dito couvertures de coton, supérieure, grande largeur.

Et en magasin—2 caisses bonnets de Livourne ; 1 dito cravates de soie noire ; 20 dito cire blanche. A vendre à des termes raisonnables, par P. E. SORBÉ,
8 fév rue Royale, no. 118.

V. **BOUMARE** offre à vendre les articles suivants, reçus par le navire Montesquieu de Bordeaux :

430 caisses prunes ; 1000 dito vin rouge, Gruau-Larose, Chateau Laffitte, Haut-Talence, Pauillac, St.-Julien Médoc, par 12 bout. et 24 demi do. ; 200 caisses vin blanc, Graves et Haut Sauterne; 110 barriques vin rouge, St. Estèphe et St. Emillon; 27 tierçons vin rouge Pauillac, 55 dito blanc, Graves et Haut Sauterne ; 300 paniers anisette; 20 balles lignes assorties ; 110 caisses fruits à l'eau-de-vie.

D'importations antérieures : 250 barriques vin rouge Haut Brion, Chateau Laffitte, Latour, Margaux, St.-Julien, Médoc et St.-Estèphe, de premier choix; 200 douz. huile d'olive, 1ère. qualité, par paniers et demi-paniers; 15 balles brain à moustiquaire; 20 balles fil à voiles, par petites et grosses pelottes; 50 caisses liqueurs superfines; et marasquino; 400 dito fines; 40 paniers véritable vin blanc de Champagne mousseux; 200 sacs bouchons pour damejeannes et bouteilles. 7 fév

---

AVIS
Aux amateurs de Harpe.

A VENDRE—par le soussigné, deux superbes Harpes à double mouvement, en acajou moucheté et à soupape, de la fabrique d'Erard frères, à Paris.

Ainsi que plusieurs méthodes pour la harpe, à simple et double mouvement, par Xavier des Argus; de plus, plusieurs jeux de cordes complèts. LEPAGE.
Professeur de musique,
4 fév—3m rue Ste. Anne, N°. 121.

Bureau de la Compagnie de la Presse-à-Coton de la Levée.
Nlle.-Orléans, 1er. février 1832.

LA Compagnie est maintenant prête à recevoir en magasin et à presser le coton à sa presse, située sur la Levée, dans la partie inférieure de la ville.

Ayant des magasins et hangards spacieux, le coton sera toujours bien abrité, et attendu la proximité de la presse à l'atterrage, le coton pourra être embarqué dans le meilleur ordre possible.

Les termes seront les mêmes que ceux des autres presses de cette ville.
Par ordre de la Direction,
2 fév Wm. HUDSON, secrétaire.

BOUTELOUP,
Coiffeur, rue Royale au coin de la rue Dumaine

A L'HONNEUR de prévenir les dames et messieurs de cette ville, qu'il vient de recevoir par le Talahassee, un assortiment de Marchandises, consistant en Perruques pour hommes et pour femmes; Implantés ; Toupets métalliques et à crochets ; Fausse-Queues de toutes couleurs et de différentes longueurs ; Bâtons de Pommade, pour lisser et teindre les cheveux ; Poudre à teindre les cheveux ; Huile Antique de Macassar ; Poudre de Cylan pour les dents, Rouge-vert d'Athènes ; Poudre de farine de pommes-de-terre ; Brosses à tête, à dents, et à ongles ; Nécessaires à barbe ; Régénérateur ; Huile de Philocome ; Pommade de Chérubins pour la peau ; Pâte d'amande ; Peignes en écailles, Grands Peignes, nouveau genre ; un bel assortiment de Coiffures en perles ; Fleurs; Bijoux ; Bagues en cheveux, moulées en or; Savon à la rose! idem d'amande amère ; Gants pour hommes et pour femmes ; Fers à papillottes, à toupets, pour hommes ; Marrotes ; Epingles noires, bronzées ; Tours indéfrisables et à bandeaux ; Frisettes; Nœuds d'Apollon ; Peignes à favoris.

De plus, eau de Cologne, eau de Lavande double, crême de Perse.

On entreprendra toute espèce d'ouvrages en cheveux, tels que Brasselets, Cordons de sûreté, Colliers à jour, Boucles d'oreilles.
12 janv A. BOUTELOUP.

FOIN.—190 ballots beau Foin du Nord, en débarquement du navire Nashville, de New-York, à vendre par
FOSTER & HUTTON,
4 fév rue du Canal, no. 77

MAQUEREAUX.—25 barils de maquereaux no. 1, et 50 barils dito no. 2.

8 pipes rum de la Nouvelle Angleterre, en débarquement du brick Tuscar, à vendre par
3 fév STETSON & AVERY.

A VENDRE—1000 barils sucre en pain, de la manufacture de M. Goodale; 100 douz. pêles et pioches; 1000 rames papier à envelope, fait avec de la paille; 5 boucauts ingrediens pour teindre, dit *madder.* S'adresser à
1er fév YORKE, MACALESTER & Co.

REMEDE SIMPLE ET EFFICACE

AVIS AU PUBLIC—Le soussigné prévient qu'il continue toujours la partie d'oculiste, et ceux qui auront besoin de lui, peuvent avec toute confiance, le consulter, à son domicile, rue St. Pierre no 64. Il assure aux personnes qui l'honoreront de leur confiance, qu'elles seront satisfaites de lui, comme l'ont été toutes celles qu'il a traitées et guéries.

Les personnes, qui, par la faiblesse de la vue sont obligées de porter lunettes, pourront par le moyen de son remède, être à même dans peu de jours de traitemens, de pouvoir lire ou écrire sans le secours de leurs lunettes.

Je, soussigné, déclare avoir guéri, dans l'espace de six jours, la vue à M. Challot qui pouvait à peine voir à dix pas devant lui. Il me refuse sa signature, comme beaucoup d'autres; mais M. Berlet, son beau-fils, et M. Ferdinand Duroy attestent qu'il y voit parfaitement bien.
RAPALLO.
Nlle.-Orléans, 9 janvier 1832.

Je certifie que Mr. J. Rapallo a guéri les yeux d'une de mes négresses, âgée de 28 ans, qui étaient dangereusement affectés par suite de la petite-vérole. W. W. M'DONOGH.

Je soussigné, certifie que le Dr. Rapallo a parfaitement guérie les yeux de mes deux négresses par le secour éficace de son remède.
Nelle.-Orléans, le 27 décembre 1831.
T. T. MONTFORT.

Mlle. Louise Ardoin certifie que depuis son enfance, elle n'a pu faire usage de ses yeux, pour lire ni écrire distinctement, et que depuis le traitement de Mr. Rapalo, elle a recouvré entièrement la vue.

Elle atteste aussi que sa négresse, qui par la dernière éclipse du soleil a eu la vue très affaiblie, en a recouvré l'usage dans quatre jours,
LOUISE ARDOUIN.

Je certifie que M. Jn. Rapalo a rendu la vue à ma sœur, dont elle était affectée depuis 6 ans, au point d'avoir eu besoin d'un céton. Elle est parfaitement guérie. Je ne puis que me louer du traitement de M. Rapalo.
J. BSIMILIEN.
N. Orléans, le 20 janvier 1831.

Je certifie que M. Jean Rapalo m'a guéri la vue par son traitement, dans l'espace d'un mois. Je suis âgé de soixante cinq années, et depuis environ cinq ans mes yeux étaient très affectés, je pouvais à peine me conduire; ma vue est parfaitement rétablie. Je ne puis que me louer du traitement du susdit.
N. Orléans, 17 juil 1831
13 déc FÉLICITÉ AMOUR.

TABAC.—20 caisses Tabac de Cavendish, première qualité, à vendre par
21 janv STETSON & AVERY.

ETAT DE LA LOUISIANE.
Cour de Paroisse pour la paroisse et la ville de la Nouvelle-Orléans,
Charles Lessepe, Philip Power et Jules Leblanc
contre
John H. Travis, pour cession forcée.

IL est ordonné qu'une séquestration soit lancée contre les propriétés de J. H. Travis, qui peuvent se trouver dans les limites de cette paroisse ; qu'une assemblée des créanciers du dit J. H. Travis ait lieu en l'étude de A. Mazureau Esq notaire public, le 3 de mars prochain ; que C. Roselius, Esq. soit nommé pour représenter le dit J. H. Travis, absent; que Charles Lessepe soit nommé syndic provisoire, et que le Shérif lui délivre les propriétés séquestrées, après en avoir fait un inventaire ; et en même temps, il est ordonné que toutes poursuites contre la personne et les propriétés du dit J. H. Travis soient suspendues.
Nlle. Orléans, 30 janvier 1832.
(Signé) CHS. MAURIAN, juge.
Je certifie ce qui est ci-dessus.
1 fév—8 2ps S. BLOSSMAN, dep. gref.

Esclave en marronnage.

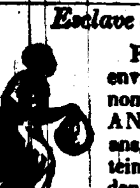

PARTIE marronne depuis environ douze jours, la négresse nommée MANETTE, ou bien ANNETE, âgée d'environ 25 ans, taille de 4 pieds 8 pouces, teint assez noir, figure platte, dents écartées, sur le côté droit de la machoire supérieure il existe une distance entre deux dents qui fait présumer qu'il lui en manque une; elle a l'air sournois et parle les trois langues. Elle a été vue dans les deux faubourgs. Cette négresse appartenait ci-devant à M. William Debuys.

Dix piastres de récompense seront données à celui qui la conduira chez la soussignée, rue St. Claude, ou à la geole de cette ville.

Les capitaines de navires et autres sont priés de ne pas lui donner asile, sous peine d'être poursuivis d'après les lois de l'état.
MME. VALSIN WILTZ.
7 février—2

LETTRES de Change sur Boston, à vendre par WM. C. HEWES,
31 janvier rue du Camp no. 9

LETTRES de Change sur Charleston, à vendre par WM. G. HEWES,
31 janv rue du Camp, no. 9.

TRAITES sur Londres et Paris, à vendre par
31 jan. A. QUERTIER & BOUTIN.

RIZ.—124 tierçons RIZ de première qualité, récemment reçus par le brick Atlas, de Charleston, à vendre par
WM. G. HEWES,
31 janvier rue du Camp, no. 9.

SEL.—Le chargement du brick Rebeca, des îles Turques, consistant en 4000 boisseaux de sel, est à vendre par
J. W. ZACHARIE & Co.
31 janvier rue Bienville, no. 80

EN débarquement du navire Helvetia, venant du Havre,

5 balles indienne; 2 do. chals 12-4; 2 do. robes, pour le marché espagnol; 3 balles indienne, pour meubles ; 1 do. do. uni pour robes ; 2 do. guingams ; 1 caisse mouchoirs pullicates, à vendre par
31 janvier T. NICOLET & CO.

---

235 Boucauts de SUCRE sur une habitation, à vendre par
HARRISON, BROWN & Co.
31 janv rue Royale, no. 117.

FROMAGE.—174 barriques Fromage de reserve, en débarquement du bâteau-à-vapeur Choctaw, à vendre par
TOURNÉ & BECKWITH,
31 janv Nlle. Levée, no. 15

SACS A SEL.—100 pièces de Burlaps, propre à faire des sacs à sel, à vendre par
WM. G. HEWES,
30 janv rue du Camp, no. 9

MOUCHOIRS DE MADRAS—3 malles récemment importés, avec très jolis dessins, reçus par le navire Russell, à vendre par
28 janv W. G. HEWES.

GRAISSE.—1000 barillets de graisse, en débarquement du bateau-à-vapeur Senator à vendre par
26 janv YORKE, MACALES

TABAC.—40 caisses TABAC de Cavendish, en débarquement et à vendre par
TOURNÉ & BECKWITH.
26 janvier Nouvelle-Levée, no. 15

REÇU tout récemment une espèce de dent en porcelaine ou incorruptible. Aussi un choix considérable de dents humaines. Les personnes qui ont perdu des dents, et qui désirent les faire remplacer, sont invitées à s'adresser au soussigné, à l'encoignure des rues du Canal et St. Charles.
25 janvier Dr. A. L. PLOUGH.

A VENDRE.—Un assortiment de faïence propre au marché de Mexique, reçu par le navire William Neilson, de Liverpool, à vendre par Vt. AICARD,
25 janvier rue de la vieille Levée, no. 37

LE soussigné a reçu par les derniers arrivages de New-York, Mousseline suisse brodée, mouchetée et unie, mousseline brodées, Cols travaillés à l'aiguille et au tambour
JOS. CH. SPRINGER,
24 janv rue de Chartres, no. 37

---

500 SACS café vert de la Havane, à vendre par
23 jan THAYER, HURD & CO.

GRAISSE EN FEUILLES.—733 barils Graisse en feuilles, qualité supérieure de Lexington, en débarquement du bateau-à-vapeur Hudson.
TOURNÉ & BECKWITH,
23 janv Nouvelle-Levée, no. 15.

TRAITES sur Londres, Paris, New-York et Boston, à vendre par
21 janv. T. NICOLET & Co.

MAGASINAGE.—Les soussignés offrent à louer plusieurs magasins commodes dans leur maison de la rue Royale.
21 jan T. NICOLET & CO.

PARASOLS ! !—Beaux Parasols de soie en gros de Naples, avec des manches simples et ornés, de qualité supérieure, récemment reçus et à vendre par
WM. C. NORRIS & Co.
21 janv rue de Chartres, no. 38,

A VENDRE—20 arpents de cannes de plant, à ruban, jaune et verte, aussi: 10 arpents cannes de Otahity, s'adresser au bayou St. Jean sur l'habitation Allard et Robert. 19 jan—6

10,000 livres SEL d'Epsom, en demi-barriques, nouvellement reçues, à vendre par JAMES S. SHAW,
6 janv Encoignure Royale et Douane.

J. M. PUTNAM,
DENTISTE, rue du Canal, No. 27.

ON le trouvera chez lui, depuis 9 heures du matin jusqu'à 3 de l'après-midi.

N. B. Il sera absent, pendant le mois de mars, devant aller à la Mobile à cette époque.
26 nov—6m

PORC & GRAISSE.—250 barils de porc mess, 300 dito prime dito, 10 tierçons jambons et épaules, 200 barillets graisse en feuilles, à vendre par
SAM. C. BELL,
1er fév rue du Canal, no. 81.

EN débarquement du navire Shepherdess, des JAMBONS de Westphalie, de qualité supérieure, à vendre par
26 janv THEOD. NICOLET & Co

VENTES A L'ENCAN.

PAR T. MOSSY.

SAMEDI, 25 février courant, il sera vendu à la Bourse d'Hewlett, 15 lots de terre situés au faubourg Tremé, rue Dumaine entre les rues des Marais et Robertson :

No. 1, ayant mesure française 38 pieds de face à la rue Dumaine, sur 72 pieds de profondeur, sur lequel se trouve une maison briquetée entre poteaux de 4 appartements et une galerie, le tout en bon état et construit depuis 10 mois.

No. 2, ayant mesure français 34 pieds de face à la rue Dumaine, sur 72 pieds de profondeur, sur lequel se trouve une bâtisse, briquetée entre poteaux servant de cuisine et de chambres de domestiques.

No. 3, ayant 30 pieds de face à la rue des Marais, sur 120 de profondeur.

No. 4, ayant 36 pieds de face à la rue des Marais sur 120 de profondeur, sur lequel se trouve une bâtisse briqueté entre poteaux de 30 pieds de long sur 15 de large avec cheminée double, nouvellement construite et en bon état.

No. 5, ayant 30 pieds 4 pouces de face à la rue des Marais sur 120 de profondeur, sur lequel se trouve une écurie en bois.

Ces 5 lots de terre ont été remblayés avec soin et sont à l'abri des inondations ordinaires.

No. 6, ayant mesure française 30 pieds de face à la rue Dumaine sur 120 de profondeur.

Nos. 12, 13, 14 et 15 ayant les mêmes dimensions.

No. 11, formant encoignure des rues Dumaine et Robertson, ayant 30 pieds de face sur la premiere et 120 pieds sur la seconde.

No. 10, ayant 35 pieds 3 pouces de face à la rue Robertson sur 120 de profondeur et se rétrécissant de manière à n'avoir sur la ligne du fond que 34 pieds 10 pouces,

No. 9, contigu au précédent, ayant 35 pieds 3 pouces sur la ligne de devant et 34 pieds 11 pouces sur celle de derrière.

Nos. 7 et 8, ayant chacun 34 pieds 6 pouces de face à la rue Villeré, sur 120 pieds de profondeur ; le n°. 7 s'élargissant sur la ligne du fonds à 34 pieds 10 pouces et le n°. 8 à 34 pieds 11 pouces,

Ces 10 lots sont enthurés en pieux debout.

Le tout conformément au plan dressé par Benj. Buisson, arpenteur, qui sera exposé à la dite bourse, avant la vente.

Conditions : 1 & 2 ans de crédit, en billets endossés à la satisfaction du vendeur, et portant hypothèque jusqu'à parfait paiment.

Les actes de venté à passer chez Mr. Ch. Jeanin, notaire. 9 février

---

PAR T. MOSSY.

MERCREDI, 22 du courant, il sera vendu à l'encan, à la Bourse, à l'encoignure des rues de Chartres et St. Louis,

LA MAISON située rue Toulouse, entre les rues de Chartres et de la Levée, maintenant occupée par MM. Lizardi frères, ayant environ 37 pieds de face sur cette rue, sur 127 pieds 10 pouces de profondeur. Les magasins sont grands et la maison est vaste et convenablement distribuée pour loger une grande famille.

Il y a une remise et une écurie pour quatre chevaux, dans la cour, qui est pavée en pierres anglaises, ainsi que de grands logemens pour les domestiques &c. Le tout est très solidement construit ; la bâtisse n'a que six ans, et l'intérieur de la maison est fini dans le meilleur genre ; les portes sont en acajou et les devants de cheminées en marbre.

Conditions: Un cinquième comptant, le reste à 1, 2, 3 et 4 ans de terme, payant les intérêts à raison de 7 pr. 100 par an. Les billets devront être endossés à la satisfaction du vendeur, et porter hypothèque sur la propriété jusqu'à parfait paiement. 8 fév

---

PAR H. J. DOMINGON.

IL sera vendu mercredi, 15 février courant, à midi et demi, à la bourse Hewlett,

CINQ LOTS DE TERRE,

avec les édifices qui sont dessus, situés avantageusement au coin des rues de Chartres et St.-Pierre, mesurant suivant le plan dressé par Mr. B. Buisson et déposé à la dite Bourse, savoir :

No. 1—Lot d'encoignure a 19 pieds 4-12mes. sur la rue de Chartres et 82 pieds 10-12mes sur la rue St. Pierre.

No. 2—Rue de Chartres, a 24 pieds 1-12me. de face sur la rue de Chartres, et 82 pieds 10-12mes. de profondeur sur la rue St.-Pierre.

No. 3—Rue de Chartres, a 23 pieds 6-12mes de face sur la rue de Chartres, et 82 pieds 10-12mes. de profondeur sur la rue St.-Pierre.

No. 4—Rue de Chartres, a 23 pieds 6-12mes de face sur la rue de Chartres, et 82 pieds 10-12mes. de profondeur rue St.-Pierre.

No. 4 ayant au fond 22 pieds 10-12mes. de large.

No. 5—Rue St. Pierre, a 20 pieds de face sur 89 pieds 4-12mes de profondeur, et de plus une arrière cour mesurant 12 pieds 3-12mes. sur 24 pieds 11-12mes.

CONDITIONS : 1, 2 et 3 ans, en billets endossés à satisfaction, et hypothèque jusqu'à parfait paiement. 4 fév

---

PAR T. MOSSY.

SAMEDI, 25 février courant, il sera vendu, à la Bourse d'Hewlett, une négresse nommée Sulvie, âgée de 20 ans, depuis 6 mois dans le pays, avec ses deux enfans, Jane de 3 ans et demi et Georges de 3 mois. Cette négresse est garantie des vices et maladies prévus par la loi ; elle est un peu blanchisseuse et domestique de maison. Conditions : payable en un billet endossé et portant hypothèque à 10 mois ; l'acte de vente à passer chez Mr. Ch. Jeanin, notaire.
9 février

PAR ISAAC L. M'COY.

SAMEDI, 11 du courant, à midi, à la Bourse, il sera procédé à la vente de 4 *ESCLAVES,* savoir : *James,* âgé d'environ 29 ans, bon nègre de champ, et un peu forgèron ; *Patty* sa femme, âgée de 25 ans, bonne aux champs ; *Betsey* et *Ben,* leurs enfans, l'un âgé de 8 ans, l'autre de 4, *Winskey,* âgé de 16 ans, bon aux champs. Tous ces esclaves sont depuis 2 ans dans le pays et ont été employés sur une sucrerie, et sont pleinement garantis.

Conditions :—6 et 12 mois en billets endossés à satisfaction avec hypothèque. 9 fév.

PAR ISAAC L. M'COY.

IL sera vendu lundi, 13 du courant, à 4 heures, sur la nouvelle levée, no. 96, divers **MEUBLES** de maison et ustensiles de cuisine.

Aussi, le même jour, à midi, les **ESCLAVES** suivants, savoir : Judy, négresse de 55 ans; Aurora, dito de 15 ans, sujette au mal-caduc; Jessee, nègre de 50 ans.

Conditions à la vente. 8 fév

PAR ISAAC L. M'COY.

IL sera vendu lundi, 13 du courant, à la Bourse, à midi, par ordre et sous l'inspection des gardiens du port, et pour compte de qui il appartiendra, 309 barrillets poudre à feu, endommagée. Conditions : comptant. 10 fév

---

Le soussigné vient de recevoir, par les derniers arrivages du Hâvre, de la Pâte pectorale de Regnauld, du Sirop de Lamourcux, &c. qu'il vendra à des prix modérés.
24 janv FORESTIER.

EN débarquement du navire français le Montesquieu, capitaine A. L. Conseil, venant de Bordeaux, et à vendre par le soussigné :

32 barriques de Vin rouge,
30 demi-barriques de Vin blanc,
65 caisses de Vin rouge, de 12 bouteilles, de l'année 1827, de Las Cases, Léoville, St. Julien (Médoc.)
4 fév J. B. LABATUT.

LE soussigné desire acheter 250 DOUBLONS. F. PERRET.
22 dec Rue Toulouse, No. 62.

ETOFFES DE LAINE.—4 balles de ces étoffes très-fines, reçus par la barque Lark, de Liverpool, à vendre par
27 jan HARRISON, BROWN & CO.